Version caviardée

Coûts détaillés

Tables des matières

1 Principales composantes du coût des travaux 5

1.1 Approvisionnement et construction 7

1.2 Contrat clé en main 7

1.3 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet 7

1.4 Coûts du client 8

1.5 Frais financiers 8

1.6 Autres coûts 9

1.7 Provision 9

2 Coûts de télécommunications 10

Liste des tableaux

Tableau 1 Coûts des travaux avant-projet et projet par élément (en milliers de dollars de réalisation) 5

Tableau 2 Coûts du « Client » (en milliers de dollars) 8

Liste des figures :

Figure 1 Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet, excluant les coûts de télécommunications 6

Figure 2 Répartition des coûts des activités du Projet, excluant les coûts de télécommunications 7

Figure 3 Répartition des coûts de télécommunications par activité 10

Liste des annexes :

Annexe 1 Coûts annuels

Demande relative au remplacement des compensateurs statiques au poste La Vérendrye

Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(en milliers de dollars de réalisation)

	Total Postes	Télécommu-nications	Total Postes et télécommunications
Coûts de l'avant-projet			
Études d'avant-projet	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Autres coûts	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Frais financiers	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Sous-total	[redacted]	[redacted]	**1 818,3**
Coûts du projet			
Ingénierie interne	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Ingénierie externe	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Client	7 156,9	29,9	**7 186,8**
Approvisionnement	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Construction	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Gérance interne	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Gérance externe	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Provision	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Autres coûts	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Frais financiers	[redacted]	[redacted]	**6 395,3**
Sous-total	[redacted]	[redacted]	**161 853,5**
TOTAL	**163 361,5**	**310,3**	**163 671,8**

1 Principales composantes du coût des travaux

Comme indiqué à la pièce HQT-1, Document 1, la direction principale Projets de transport et construction (« DPPTC ») de la division Hydro-Québec TransÉnergie et Équipement est responsable de mener à bien les projets de construction de lignes et de postes du réseau de transport. À ce titre, les coûts du Projet du Transporteur, excluant ceux de télécommunications, sont de 163,4 M$ et sont détaillés dans la présente section.

Les travaux liés aux actifs de télécommunications sont réalisés par la vice-présidence Technologies de l'information et des communications d'Hydro-Québec et leurs coûts sont présentés à la section 2.

La figure 1 illustre les travaux d'ingénierie interne et de gérance interne, ainsi que les autres activités liées au Projet du Transporteur, ces dernières représentant [redacted]$, soit [redacted] du coût de 163,4 M$.

Figure 1
Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet, excluant les coûts de télécommunications

[redacted]

La figure 2 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la réalisation du Projet.

Figure 2
Répartition des coûts des activités du Projet, excluant les coûts de télécommunications

[redacted]

1.1 Approvisionnement et construction

Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction s'élève à [redacted]$, soit [redacted] du coût de 163,4 M$.

1.2 Contrat clé en main

Le coût des activités reliées au contrat clé en main s'élève à [redacted]$, soit [redacted] du coût de 163,4 M$. Ce coût comprend la conception, l'ingénierie détaillée, la fabrication des équipements et les essais, les travaux de construction, la formation et la mise en route des nouveaux compensateurs statiques.

1.3 Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet

Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à [redacted]$, soit [redacted] du coût de 163,4 M$. Les coûts des travaux d'ingénierie sous-traités à l'externe, qui représentent [redacted], seront imputés au Transporteur au prix coûtant. Par ailleurs, les services d'ingénierie interne sont facturés par le mécanisme de facturation interne. Quant aux coûts de [redacted]$ pour la gérance de projet, soit [redacted] du coût de 163,4 M$, ils

représentent tous les frais relatifs à la gestion de projet et à la gérance de chantier. Les frais de gérance sont mesurés en pourcentage du coût des projets. Dans le cadre du Projet, le ratio des frais de gérance interne propres à la DPPTC s'élève à [redacted] du coût de 163,4 M$.

Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin qu'ils demeurent concurrentiels.

1.4 Coûts du client

Le Transporteur présente au tableau *2* une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du tableau 1. Ces coûts s'élèvent à 7,2 M$, soit 4,4 % du coût de 163,4 M$.

Tableau 2
Coûts du « Client »
(en milliers de dollars)

Description	Total	Avant	2020	2021	2022	2023	2024
Inspection finale et mise en route	**5 926,8**	0,0	0,0	241,9	3 151,3	2 533,7	0,0
Expertise technique	**917,2**	0,0	208,8	298,7	306,8	102,8	0,0
Mise en valeur	**306,0**	0,0	0,0	0,0	306,0	0,0	0,0
Communications et relations publiques	**6,9**	0,0	2,3	4,6	0,0	0,0	0,0
Total	**7 156,9**	**0,0**	**211,1**	**545,2**	**3 764,1**	**2 636,5**	**0,0**

La nature de ces coûts est décrite comme suit :

- Inspection finale et mise en route : activités réalisées par le Transporteur associées aux essais techniques et spécialisés pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements installés avant la mise en service commerciale ;
- Expertise technique : activités réalisées par certaines unités du Transporteur ;
- Mise en valeur : crédit consacré à la mise en valeur de l'environnement et à l'appui au développement régional afin d'amortir les impacts du Projet dans le milieu. La mise en valeur est établie à 1 % des crédits d'engagement admissibles ;
- Communications et relations publiques : activités réalisées par l'unité régionale qui assure les communications avec le public, les municipalités et les différents organismes régionaux.

1.5 Frais financiers

Les frais financiers totaux s'élèvent à 6,4 M$, soit 3,9 % du coût de 163,4 M$. Conformément à la décision D-2002-95[1] de la Régie, la capitalisation des frais financiers aux immobilisations

[1] D-2002-95, page 91.

en cours est réalisée au taux du coût moyen en capital de l'année témoin projetée, soit 6,782 % pour 2020[2].

De plus, conformément à la décision D-2003-68[3], le Transporteur précise que la capitalisation des frais financiers selon le coût moyen en capital prospectif de 4,616 %[4] procure une réduction de 2,1 M$ pour un investissement total de 163,4 M$.

1.6 Autres coûts

Les autres coûts s'élèvent à [redacted]$ et représentent [redacted] du coût de 163,4 M$. Ils regroupent notamment les éléments suivants :

- gestion des matières dangereuses ;
- fourniture de matériel ;
- matériel à projets et guichet unique ;
- revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- frais d'acquisition des biens et services ;
- gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet et correspondent à des activités nécessaires à son bon déroulement. Ces coûts seront facturés par la suite au Projet en fonction des coûts réels.

Ces activités sont des services fournis principalement par la direction principale – Centre de services partagés.

1.7 Provision

La valeur de la provision s'élève à [redacted]$, soit [redacted] du coût de 163,4 M$. Toutefois, conformément à la demande de la Régie[5], la provision s'élève à [redacted] lorsque l'on retranche du coût du Projet les autres coûts et les frais financiers.

La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités, au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des travaux du Projet.

---

[2] D-2020-041, page 61.
[3] D-2003-68, page 26.
[4] D-2020-041, page 61.
[5] D-2003-68, page 18.

Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du contenu, les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet ainsi que sur le degré de risque que l'organisation est prête à accepter.

Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque projet et peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne sont « facturées » à un projet que dans la mesure où des risques se sont matérialisés et ont engendré des coûts réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les sommes engagées (ou prévues au budget) pour le Projet du Transporteur et non utilisées ne seront pas imputées à ce dernier. Par conséquent, le coût final du Projet correspond au montant réellement engagé au cours de sa réalisation. Aucune provision n'est calculée sur les autres coûts et les frais financiers.

Finalement, le Transporteur souligne que la DPPTC déploie tous les efforts requis et agit avec la plus grande diligence afin de réaliser le Projet de manière à en minimiser les coûts.

2 Coûts de télécommunications

Le Transporteur inclut au coût de son projet à faire autoriser le coût de [redacted]$ pour les actifs de télécommunications qui lui sont associés.

Les travaux de télécommunications décrits à la section 3.2 de la pièce HQT-1, Document 1 représentent [redacted] du coût total des travaux associés au Projet de 163,7 M$. La figure 3 présente la répartition des coûts de télécommunications entre les diverses activités requises.

Figure 3
Répartition des coûts de télécommunications par activité

[redacted]